

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU CONSEIL
DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR SES ACTIVITÉS
ET L'ÉTAT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE
Doc. Assembly/AU/7(XXXI)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport sur les activités du Conseil de paix et de sécurité (CPS) et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique ;
2. **EXHORTE** les parties à Madagascar, sous les auspices de l'UA, et en collaboration avec la SADC, les Nations unies et l'UE, à poursuivre leurs efforts en vue de trouver une solution négociée et consensuelle à la crise actuelle dans leur pays en vue de créer des conditions propices à la tenue d'élections paisibles, crédibles et transparentes. La Conférence **FÉLICITE** le Haut Représentant du Président de la Commission pour faire taire les armes, M. Ramtane Lamamra, pour avoir renforcé la confiance entre les parties malagasy qui a abouti à la désignation du Premier ministre et à la formation du gouvernement de consensus national. Par ailleurs, la Conférence **APPELLE** les partenaires bilatéraux et multilatéraux de Madagascar à apporter un soutien effectif au processus électoral dans ce pays;
3. **RAPPELLE** l'environnement paisible dont jouissent les Comoriens à la suite de l'adoption de l'Accord de Fomboni de février 2001 et suivie de la Constitution comorienne et **SOULIGNE FERMEMENT** la nécessité de les respecter en permanence. La Conférence **EXHORTE** les parties prenantes à engager le dialogue sans délai et à mener une consultation inclusive sur les réformes constitutionnelles, sous les auspices de l'UA. Dans ce contexte, la Conférence **DEMANDE** au Conseil de paix et de sécurité de l'UA de continuer de suivre étroitement la situation aux Comores;
4. **SALUE** les efforts déployés par l'IGAD pour revitaliser le processus de mise en œuvre de l'Accord sur la résolution du conflit en République du Soudan du Sud (ARCSS) en vue d'aider les parties à poursuivre la réconciliation et à instaurer une paix durable. La Conférence **EXHORTE** les parties à respecter leurs engagements, et à accepter, en bonne foi, la proposition de transition. La Conférence salue le travail effectué par la Commission conjointe de suivi et d'évaluation (JMEC), et le Mécanisme de Cessez-le-feu et de suivi des arrangements transitoires de sécurité (CTSAMM) pour assurer le respect des accords signés. A cet égard, la Conférence **DEMANDE** au gouvernement du Soudan du Sud et aux mouvements armés de coopérer pleinement avec la CTSAMM dans l'exécution de son mandat et **SOULIGNE** que toute obstruction au travail du CTSAMM sera considérée comme une violation de l'ARCSS, et des mesures punitives seront prises en conséquence;

5. **SOULIGNE L'IMPORTANCE** d'une coordination étroite et continue entre l'UA, l'IGAD et les Nations unies, et **APPELLE** à des consultations entre le Comité ad hoc de l'UA et l'IGAD, afin de renforcer davantage le soutien aux efforts de l'IGAD. La Conférence **PREND NOTE** du communiqué du 32^{ème} Sommet extraordinaire de l'IGAD tenu le 21 juin 2018, à Addis-Abeba, en Ethiopie. La Conférence **APPROUVE** le communiqué du Conseil de paix et de sécurité du 30 juin 2018 au niveau des chefs d'État et de gouvernement et **ENCOURAGE** le Comité ad hoc de haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud, à travers le Haut Représentant de l'UA pour le Soudan du Sud. Alpha Oumar Konare, ainsi que le Président de la JMEC, M. Festus Mogae, à poursuivre leurs efforts de soutien à l'IGAD, en vue de mettre rapidement fin au conflit sanglant qui ravage le Soudan du Sud. La Conférence **SE FÉLICITE** des entretiens en tête à tête qui se sont tenus, le 20 juin 2018, entre le Président Salva Kiir Mayardit et Dr. Riek Machar Teny sous les auspices du Président de l'IGAD, Dr. Abiy Ahmed, Premier ministre de la République fédérale démocratique de l'Éthiopie.
6. La Conférence **SE FÉLICITE EN OUTRE** du communiqué de la 32^{ème} session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'IGAD sur le Soudan du Sud, tenue le 21 juin 2018, à Addis-Abeba, qui a, entre autres, décidé que les réunions en tête à tête doivent continuer à Khartoum et à Nairobi. La Conférence **SE FÉLICITE ÉGALEMENT** de la réunion tenue sous les auspices du Président de la République du Soudan, Hassan Al Basher, en présence du Président de la République de l'Ouganda, Yoweri Museveni, qui a abouti le 27 juin 2018, à l'Accord sur la Déclaration de Khartoum. Par ailleurs, la Conférence **SE FÉLICITE** des efforts continus des Présidents Yoweri K. Museveni de l'Ouganda et Abdel Fattah El-Sisi de l'Egypte pour soutenir le processus de réunification du SPLM;
7. **FÉLICITE** le Gouvernement du Soudan et la MINUAD pour les efforts de collaboration qu'ils ont déployés pour régler la crise du Darfour et **SOULIGNE LA NÉCESSITÉ** d'un processus de retrait progressif, sur la base des recommandations du rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général des Nations unies sur la revue stratégique de l'opération hybride UA-NU au Darfour (UNAMID) et du communiqué du CPS [PSC/PR/COMM.(DCCLXXVIII)] adopté lors de sa 778th réunion tenue le 11 juin 2018. La Conférence **EXHORTE** le Gouvernement à continuer, à travers les Comités résiduels de l'Autorité régionale du Darfour, à redoubler d'efforts pour régler les questions foncières, de retour des personnes déplacées, de la réconciliation, de la consolidation de la paix et du redressement du Darfour dans le cadre de la reconstruction et du développement post-conflit. La Conférence **APPELLE** les groupes armés qui sont hors du PDD, à s'engager immédiatement dans un véritable dialogue avec le gouvernement, afin d'accélérer la mise en œuvre de cet Accord de paix;

8. **EXHORTE** les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à respecter les engagements énoncés dans l'Accord de coopération de 2012 et les décisions ultérieures du Mécanisme conjoint politique et de sécurité et **DEMANDE** à la Commission de l'UA, à travers le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA pour le Soudan et Soudan du Sud, de continuer ses interactions avec les deux gouvernements, afin de les aider à construire deux États viables vivant en paix l'un à côté de l'autre

9. **FÉLICITE** le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie d'avoir récemment exprimé son engagement à mettre en œuvre l'Accord de paix d'Alger, signé avec l'Érythrée, le 12 décembre 2000 et d'accepter pleinement la décision de la Commission de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie (EEBC). La Conférence **FÉLICITE** également l'État de l'Érythrée pour sa réponse positive à cette offre et pour les mesures prises à l'effet d'ouvrir un nouveau chapitre de coopération dans un esprit de bon voisinage. La Conférence **RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT** à accompagner les deux gouvernements dans leurs efforts visant la normalisation des relations pour le bien de leurs peuples, qui partagent une histoire et un destin communs;

10. **SOULIGNE** la nécessité pour tous les pays de la Corne de l'Afrique de s'engager dans un effort de maximisation de possibilités d'une paix durable sur l'ensemble de la région et **INVITE** à des efforts continus pour faciliter la normalisation des relations entre Djibouti et l'Érythrée conformément à la décision Assembly/AU/Dec.583(XXV) adoptée par la 25^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine tenue à Johannesburg, en Afrique du sud les 14 et 15 juin 2015;

11. **SE FÉLICITE** du Plan de transition pour la Somalie, et **RÉAFFIRME** le soutien de l'UA au GFS dans ses activités de mise en œuvre de la transition. La Conférence **SALUE** les efforts conjoints déployés par le Président de la Commission et le Secrétaire général des Nations unies pour explorer les options d'un financement prévisible et durable de l'AMISOM, à travers les Envoyés spéciaux respectifs, à savoir, Ramtane Lamamra et Jean-Marie Guéhenno. La Conférence **DEMANDE** au Conseil de sécurité des Nations unies d'approuver les recommandations du rapport des Envoyés de l'UA et des Nations unies pour un financement prévisible et durable de l'AMISOM et des Forces de sécurité somaliennes pendant la période de transition, et **RÉITÈRE** son appel aux Nations unies pour que l'AMISOM et les Forces de sécurité somaliennes soient financées de manière prévisible et durable à partir des contributions mises à recouvrement des Nations unies.

12. **SE FÉLICITE** des efforts déployés par les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) et par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), avec le soutien de la Commission de l'UA, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), de la Communauté économique des États de l'Afrique

centrale (CEEAC) et d'autres États membres de l'UA, ainsi que des Nations unies pour la préparation, l'organisation et la tenue des prochaines élections générales prévues en décembre 2018. A cet égard, la Conférence **RÉITÈRE** son appel à la mobilisation du soutien nécessaire par les États membres de l'UA pour la bonne conduite des élections présidentielles, législatives et provinciales. Par ailleurs, la Conférence **ENCOURAGE** les acteurs politiques et sociaux congolais à faire les compromis nécessaires, en vue de préserver un dialogue continu et un esprit de consensus, comme seul moyen pour la conduite d'élections pacifiques. A cet égard, la Conférence **EXHORTE** la CENI à prendre les mesures nécessaires pour rendre opérationnelle l'équipe d'experts électoraux dépêchés par l'UA et les partenaires internationaux afin que cette équipe puisse apporter l'assistance et les garanties ou assurance requises quant à l'utilisation de la machine à voter. La Conférence **EXHORTE EN OUTRE** les autorités congolaises de continuer de coopérer pleinement avec la Mission de stabilisation des Nations unies en RDC (MONUSCO) et avec sa Brigade d'intervention en ce qui concerne les opérations visant à neutraliser les groupes armés dans l'Est de la RDC. La Conférence **EXPRIME SA SOLIDARITÉ** avec le peuple congolais face à l'épidémie d'Ebola et **SE FELICITE** des efforts déployés pour endiguer l'épidémie;

13. **RÉITÈRE SON PLEIN SOUTIEN** aux autorités centrafricaines dans leurs efforts pour rétablir l'ordre et l'autorité sur l'ensemble du territoire, y compris dans la reconstruction globale du pays. La Conférence **RÉITÈRE ÉGALEMENT SON APPEL** aux groupes armés pour mettre définitivement fin au recours à la violence, à respecter les autorités élues et décentralisées et à se joindre inconditionnellement au processus politique pour le règlement de la crise actuelle, dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA. La Conférence **SALUE** les efforts des États membres du Groupe de Facilitation et **ENCOURAGE** les autres États membres de l'UA à soutenir la mise en œuvre de l'Initiative africaine. La Conférence **SALUE ÉGALEMENT** les efforts des partenaires internationaux de la RCA, y compris l'UE, et les **ENCOURAGE** à poursuivre leurs efforts. La Conférence **SALUE EN OUTRE** la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (MINUSCA), et **SOULIGNE LA NÉCESSITÉ** de renforcer la Mission, tel qu'annoncé en novembre 2017. La Conférence **APPELLE** les pays de la région à continuer d'aider la RCA dans ses efforts de stabilisation et de redressement socio-économique;
14. **PREND NOTE** de la déclaration faite par le Président du Burundi, H. Nkurunziza, de ne pas se porter candidat aux élections présidentielles de 2020 et **APPELLE** le Gouvernement et tous les autres acteurs politiques de travailler ensemble pour promouvoir un dialogue inclusif et consensuel en vue de promouvoir la cohésion et la paix dans le pays. La Conférence **FÉLICITE** S.E. Yoweri Museveni, Président de la République d'Ouganda et Médiateur de la Communauté de l'Afrique de l'Est, ainsi que S.E. Benjamin Mkapa, le facilitateur, pour leur leadership dans le processus de dialogue inter-burundais. La Conférence **DEMANDE** à la Commission d'accompagner le Burundi durant cette phase et de contribuer avec la Communauté de l'Afrique de l'Est à ses efforts pour un dialogue inclusif et le

renforcement de la démocratie et du respect des droits de l'homme dans le pays. La Conférence demande en outre la levée des sanctions imposées par l'Union européenne sur le Burundi afin de donner l'opportunité pour un redressement socio-économique du pays ;

15. **SE FÉLICITE** des progrès accomplis à ce jour en Guinée-Bissau et **FÉLICITE** les parties prenantes d'avoir adhéré à l'Accord de Conakry de 2016 et de l'avoir mis en œuvre, faisant preuve de leur engagement et de leur respect pour la Constitution du pays en permettant le fonctionnement des institutions du pays. La Conférence **SOULIGNE L'IMPÉRATIF** pour les parties prenantes bissau-guinéennes de consolider les avancées réalisées à ce jour en agissant dans l'unité pour le bien du pays. Dans ce contexte, la Conférence **RÉAFFIRME SON APPRÉCIATION** pour les efforts déployés par l'UA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'UE et les Nations unies, afin de régler la situation en Guinée-Bissau et de trouver une solution durable à la crise dans ce pays. La Conférence **ATTEND AVEC INTÉRÊT** la consolidation des mesures qui permettront la tenue d'élections libres et équitables suivant le calendrier annoncé par le gouvernement et approuvé par l'Assemblée populaire nationale;
16. **SE FÉLICITE** des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et **EXHORTE** à des progrès rapides, comme seul moyen de parvenir à une paix et à une sécurité durables dans le pays. La Conférence **SE FÉLICITE** de la tenue d'élections pacifiques, libres et équitables, à la fin du mois de juillet 2018, qui consolideront la paix et la stabilité au Mali. La Conférence **EXPRIME A NOUVEAU SA PRÉOCCUPATION** face à la détérioration de la situation sécuritaire au Mali, qui s'étend aux régions centrales du pays et aux pays voisins, le Burkina Faso et le Niger. La Conférence **SE FÉLICITE** des progrès accomplis dans l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel et **SOULIGNE** l'engagement de l'UA à aider à articuler une réponse régionale coordonnée dans le cadre du Processus de Nouakchott, ainsi qu'avec les Communautés économiques régionales sur le renforcement de la coopération sécuritaire dans la région sahélo-saharienne. La Conférence **RÉITÈRE SON APPEL** à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité des Nations unies, à prendre les mesures appropriées pour assurer un financement durable et prévisible de la Force conjointe et renforcer ses capacités de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans le même contexte, la Conférence **APPELLE** les partenaires internationaux à honorer les annonces de contribution qu'ils ont faites lors de la Conférence de Bruxelles et **RÉAFFIRME** l'importance d'une approche globale, afin de répondre plus efficacement aux défis à la sécurité, à la gouvernance et au développement de la région;
17. **SE FÉLICITE** des progrès accomplis dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et, à cet égard, **FÉLICITE** la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram (FMM) pour ses efforts inlassables. La Conférence **FÉLICITE EGALEMENT** les partenaires de l'UA pour leur soutien continu et **APPELLE** à un soutien supplémentaire à la FMM, afin de combler ses lacunes en matière de

capacités, en particulier en ce qui concerne les équipements amphibies et les matériels de lutte contre les engins explosifs improvisés (C-IED), ainsi que les ressources pour les efforts de stabilisation;

18. **EXPRIME, UNE FOIS ENCORE**, sa profonde préoccupation face à la situation sécuritaire persistante en Libye, qui continue de prolonger les souffrances du peuple libyen. La Conférence **PREND NOTE** des efforts déployés aux niveaux régional, continental et international pour trouver une solution durable à la situation en vue de promouvoir la réconciliation nationale et de mener à bien la transition en cours en Libye. À cet égard, la Conférence **SE FÉLICITE** de l'organisation de réunions sur la Libye par les pays voisins, le Quatuor, les Nations unies et d'autres partenaires. La Conférence **APPROUVE** les conclusions de la réunion ministérielle tenue à Addis-Abeba, le 17 avril 2018, et **SE FÉLICITE** des conclusions de la Conférence internationale sur la Libye, qui s'est tenue sous les auspices des Nations unies, le 29 mai 2018, à Paris. La Conférence **PREND NOTE de** l'engagement des dirigeants libyens à l'établissement d'une base constitutionnelle, l'adoption de lois électorales, l'organisation d'élections législatives et présidentielles, ainsi qu'une conférence politique inclusive. La Conférence **APPELLE** à l'organisation en août 2018 d'un Forum de réconciliation nationale inter-libyen inclusif, sous les auspices des Nations unies et de l'UA, en vue de créer les conditions propices à l'organisation réussie d'élections crédibles et pacifiques. La Conférence **EXPRIME SON APPRÉCIATION** à Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, pour ses efforts incessants en vue du rétablissement d'une paix durable en Libye;
19. **PREND NOTE** des efforts déployés en vue de l'opérationnalisation totale de la Force africaine en attente (FAA). À cet égard, la Conférence **DEMANDE** à la Commission de fournir des communications trimestrielles au CPS sur l'harmonisation des activités de la CARIC avec le cadre de la FAA. La Conférence **APPELLE** à la tenue d'échanges réguliers entre le CPS et les organes compétents des CER/MR, sur le renforcement de la FAA, sa Capacité de déploiement rapide et la mise en œuvre d'autres initiatives conjointes, notamment la FMM, l'ICR-LRA, la Force conjointe du G5 Sahel, en appui à la réalisation de l'opérationnalisation totale de la FAA. La Conférence **INSTRUIT** que, conformément à la mise en œuvre du document Assembly/AU/Dec.679 (XXX) et PSC/PR/COMM (DCCLXVII), des communications trimestrielles des CER/MR soient faites au CPS sur les situations de conflit dans leurs régions, conformément à l'article 16 du Protocole relatif à la création du CPS de l'UA, afin d'assurer la cohérence des accords stratégiques et politiques de l'UA-CER/MR, de la prise de décision et de l'engagement sur les questions clés dans la gestion et la résolution des conflits;
20. **FÉLICITE** la Commission d'avoir accéléré la mise en œuvre des projets à impact rapide dans les pays sortant de conflit. Dans ce contexte, la Conférence **RÉAFFIRME SON SOUTIEN** aux réformes en cours en Gambie et **SE FÉLICITE** des efforts de la Commission de l'UA et de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) pour stabiliser les zones touchées par le groupe terroriste Boko Haram par

l'élaboration d'une Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience. La Conférence **APPELLE** les États membres de l'UA et les partenaires internationaux à apporter l'assistance financière et technique nécessaire pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie. La Conférence **APPELLE ÉGALEMENT** les États membres et les CER/MR à accroître leur soutien aux efforts de RDPC de l'UA pour stabiliser les pays sortant de conflit ou qui connaissent des transitions difficiles;

21. **SOULIGNE, A NOUVEAU, LA NÉCESSITÉ** pour l'Afrique de continuer à revitaliser le Fonds de la paix de l'UA, qui constitue un atout stratégique dans les efforts du continent pour diriger et contrôler son Agenda de paix et de sécurité en mettant à disposition des financements prévisibles et durables. Dans ce contexte, la Conférence **RÉITÈRE SON ENCOURAGEMENT** à tous les États membres pour qu'ils continuent à déployer des efforts en vue de la revitalisation du Fonds de la paix de l'UA et **EXPRIME SON APPRÉCIATION** à ceux qui ont déjà versé des contributions au Fonds;
22. **SOULIGNE L'IMPORTANCE** que revêt la prévention des conflits en Afrique et réaffirme la nécessité de prévenir les idéologies et les crimes de haine, ainsi que le génocide. La Conférence **FAIT SIENNE** la décision de la 761^{ème} réunion du CPS tenue le 5 avril 2018, à Addis Abéba, pour faire du 7 avril de chaque année, Journée de l'Union africaine pour la commémoration du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda. La Conférence **FAIT ÉGALEMENT SIENNE** la décision de la même réunion de désigner le génocide contre les Tutsis au Rwanda, ainsi qu'il suit : le Génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda ;
23. **REITERE SA PRÉOCCUPATION** sur les migrations en Afrique et **FAIT SIENNE** la décision de la 771^{ème} réunion du Conseil tenue le 11 mai 2018, au cours de laquelle il a été convenu de la mise en place de l'Observatoire africain des Migrations au Maroc, suite à la proposition de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc et leader désigné pour la migration ;
24. **RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT** à promouvoir une plus large participation des femmes aux efforts de paix en Afrique. A cet égard, la Conférence **SE FÉLICITE** de l'adoption par le Conseil de paix et de sécurité, le 16 mai 2018, du Cadre continental de résultats pour le suivi et l'élaboration de rapports sur la réalisation par les États membres des engagements et des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda des femmes, de la paix et de la sécurité. La Conférence **FÉLICITE** la Commission pour les efforts visant à opérationnaliser pleinement FEMWISE, y compris l'organisation de programmes de formation pour le renforcement des capacités, en vue d'assurer une participation active des femmes aux efforts de paix menées par l'UA sur le continent.